



TIR SPORTIF MARMANDAIS

'LA CAILLAOUERE' 47200 FOURQUES/GARONNE

TEL. 05.53.94.30.35 ou 05.53.79.39.30

Siret : 421 505 884 000 13 A.P.E : 926C

Fourques le 06/08/2022

Mesdames, Messieurs, Chers Amis

La 53^e Assemblée Générale de la Société se tiendra le samedi 17 Septembre 2022 à 17h à la Mairie Annexe de FOURQUES S/GARONNE.

Ordre du Jour :

- Accueil général
- Approbation du procès-verbal de l'AG 2021
- Rapport moral et sportif du Président
- Rapport et Compte-rendu financier du Trésorier
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- Vote du Compte-rendu financier
- Allocution des personnalités présentes
- Questions diverses

La Cotisation 2022/2023 sera acquittée au cours de l'Assemblée ou au Stand le samedi après-midi et le dimanche matin :

Son montant pour la Saison 2022/2023 est de 140 Euros pour les adultes et 60 € pour les jeunes nés en 2003 et après.

Cette année, votre inscription sur le site EDEN et un Certificat médical (à télécharger sur le même site) est obligatoire avant votre règlement, faute de quoi votre demande de licence ne sera pas validée par la Fédération.

Rappel : l'accès à tous les postes de tir est interdit à tous les tireurs n'ayant pas renouvelé leur Licence au 1^{er} Octobre 2021 (cause assurance non valide).

De plus, les licenciés possesseurs d'armes soumises à autorisation et n'ayant pas renouvelé leur licence au 1^{er} Novembre seront, selon la loi en vigueur, signalés à la FFTir et aux autorités de l'État (Préfecture,,), Passé cette même date, la prise de licence ne sera plus possible dans notre Club,

Le tir aux armes à feu sera suspendu du 10 Octobre au 08 Novembre 2022 inclus (chasse à la Palombe)

Afin de pouvoir assurer le quorum, si vous ne pouvez pas assister à l'A.G, il est indispensable de donner votre Pouvoir (ci-dessous) à un membre du Club de votre choix. Nous vous prions de croire, Chers Amis, à l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Président. M. SCHEMANN

Je soussigné : Nom

Prénom

Donne Pouvoir à

pour me représenter à l'Assemblée Générale du TIR SPORTIF MARMANDAIS le 17 Septembre 2022
En conséquence, prendra part aux délibérations et votera sur les questions à l'Ordre du Jour en mon nom,

Fait à

Le

Faites précéder votre signature des mots « Bon pour Pouvoir »